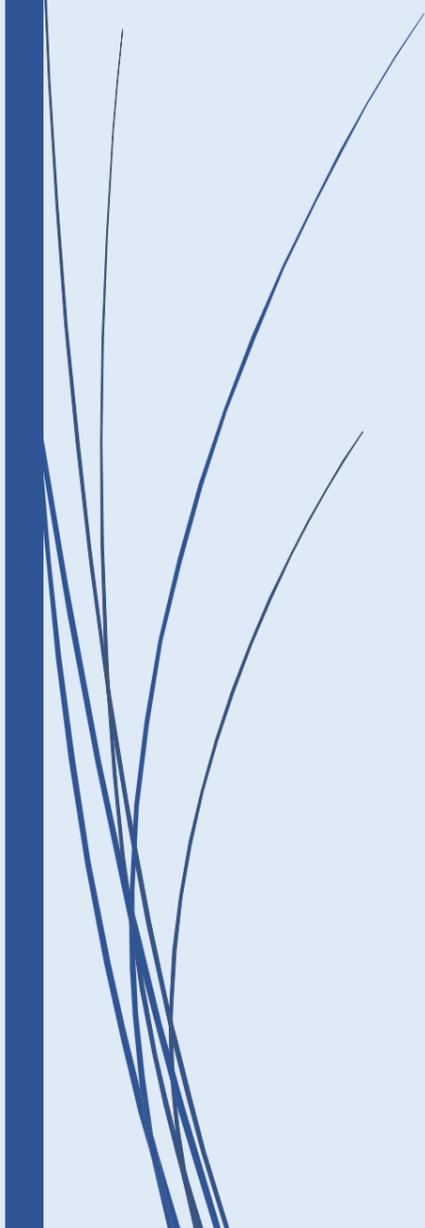


Programme stratégique transversal
2022/2024 – Administration
communale de Lobbes



Programme stratégique transversal communal – Analyse AFOM – Administration communale de Lobbes	2
1. Le Programme stratégique transversal communal :	2
2. La démarche PST :	3
3. La Commune de Lobbes, état des lieux :	4
3.1 L'Administration communale de Lobbes et son personnel en sa qualité de bras armé de la gestion du PST :	4
3.2 Organigramme 2020 :	7
3.3 Organigramme projeté :	8
3.4 Charge globale du personnel :	9
3.5 Cotisation de responsabilisation :	9
3.6 Recrutements en cours :	9
4. L'analyse situationnelle de la Commune de Lobbes : ses forces et ses faiblesses :	10
4.1 L'analyse AFOM :	11
4.2 Analyse du diagnostic :	22
5. Le Comité de pilotage du PST :	23
5.1 Le cas particulier des plus petites administrations locales :	24
6. La déclaration de politique communale ou l'étape d'identification de la vision politique :	24
7. Le Programme stratégique transversal.....	27
Son volet interne :	27
Son volet externe :	33
7.1 Liaisonnement entre la DPC et l'ensemble des objectifs stratégiques.....	44
7.2 Administration communale de Lobbes :	44

1. Le Programme stratégique transversal communal :

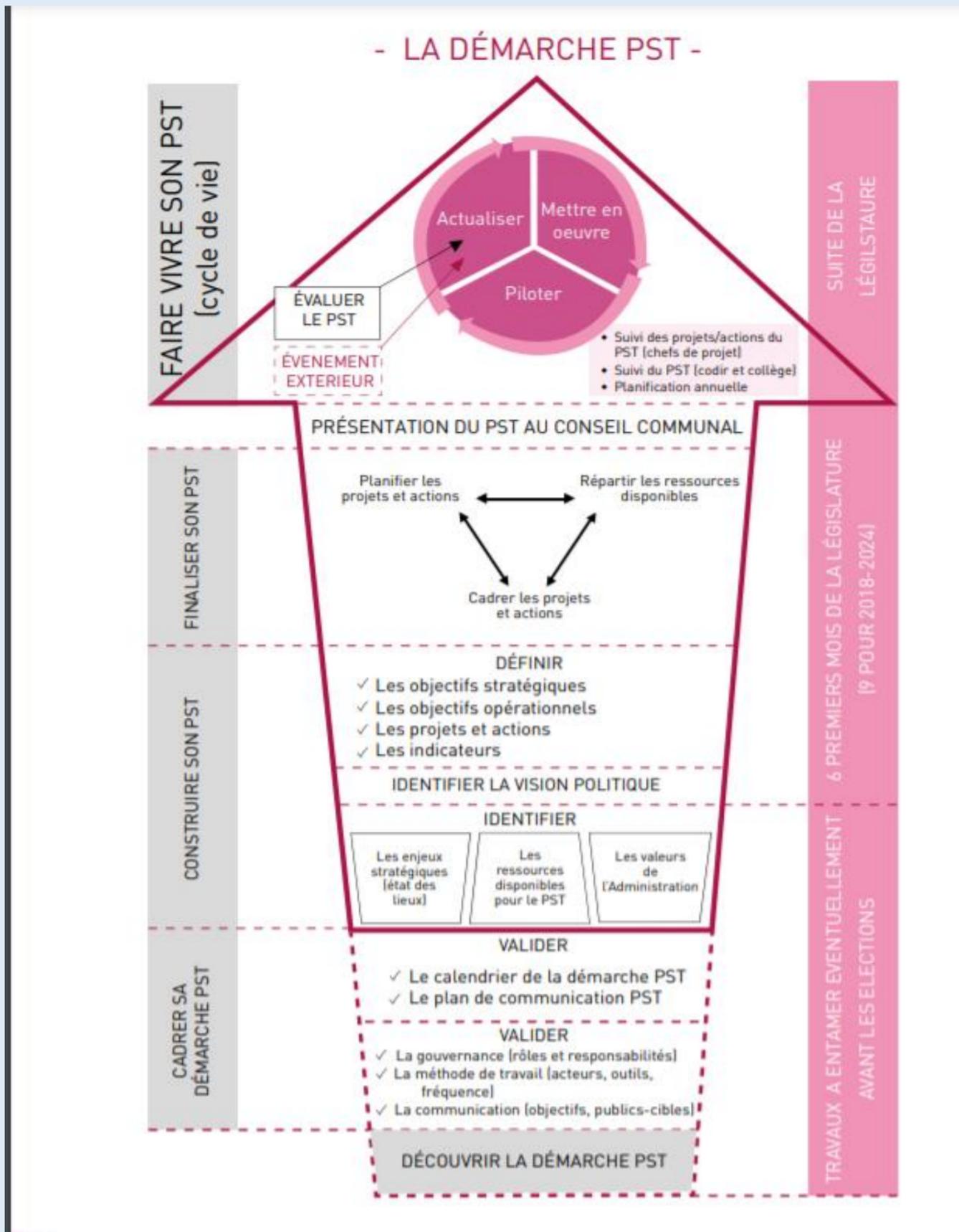
Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation dispose en son article L1123-27 que : « §1^{er} Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune. §2. Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins **ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, §1^{er}**. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement ».

Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'administration¹.

Le PST est un outil de gouvernance au service de la modernisation de la gestion publique locale.

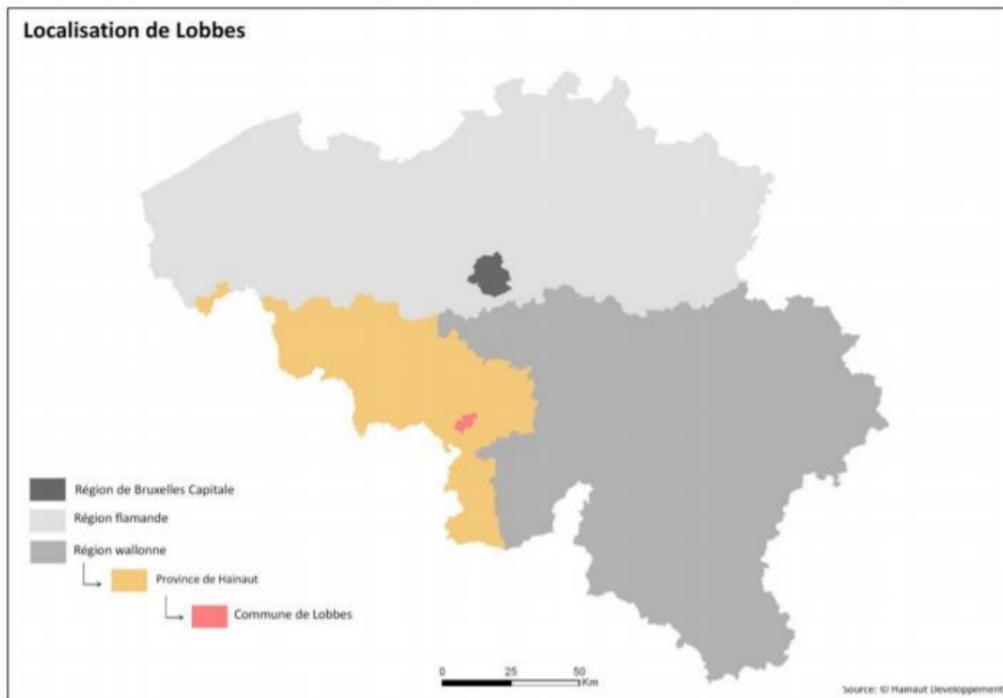
¹ https://content.digitalwallonia.be/post/20190121022337/Guide_-methodologique_PST.pdf

2. La démarche PST :



3. La Commune de Lobbes, état des lieux :

La Commune de Lobbes se situe en Province de Hainaut. Elle disposait au 1 janvier 2018, d'une population de 5851 habitants et d'une superficie totale de 3208 ha. Avec 181 hab./km², la commune de Lobbes a une densité de population plus faible que celles du Hainaut et de la Wallonie.



2

Le calcul de la population réalisé au 1^{er} avril 2021 est établi à 5829 citoyens.³

Le prix moyen de l'immobilier à Lobbes est supérieur au prix moyen du Hainaut et se rapproche de celui de la Wallonie.

La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Le taux d'emploi de Lobbes est supérieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie.

Le taux de chômage est inférieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie.

Le taux de création d'entreprises est inférieur aux taux du Hainaut et des autres régions du pays. Parmi ces entreprises, 82,1 % appartiennent au secteur tertiaire, 14,9 % au secteur secondaire et 3 % au secteur primaire. A l'échelle du Hainaut, les répartitions sont de 1,4 % pour le secteur primaire, 18,3 % pour le secteur secondaire, et 80,3 % pour le secteur tertiaire. C'est le secteur des travaux de construction spécialisés qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Lobbes, suivi du commerce de détail et de l'administration publique et défense.

A Lobbes, le nombre de personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est moins important qu'en Hainaut.

Près de 90 % des médecins généralistes recensés à Lobbes ont 50 ans ou plus.⁴

Le Collège communal est donc attentif à l'état statistique de son entité afin de planifier adéquatement l'ensemble de ses projets eu égard à ses moyens humains et financiers disponibles.

3.1 L'Administration communale de Lobbes et son personnel en sa qualité de bras armé de la gestion du PST :

Un pouvoir local possède diverses compétences qu'il exerce en déconcentration ou en décentralisation. La commune est donc un pouvoir local subordonné, c'est-à-dire qu'elle est chargée de l'exécution de certaines décisions prises par d'autres pouvoirs (fédéral, régional, communautaire). Elle est également une collectivité politique décentralisée, autonome, dotée de son propre pouvoir de décision : elle est libre de prendre des initiatives dans la mesure où la matière n'est pas exclue de sa compétence par la Constitution, la loi, le décret ou l'ordonnance.

Ses compétences sont relativement variées :

- La police, et la sécurité du territoire ;
- L'état-civil, la population, les funérailles et sépultures ;
- Le développement urbain ;
- Le logement ;
- L'environnement ;
- L'urbanisme ;
- Le tourisme ;
- La mobilité ;
- L'énergie ;
- L'enseignement ;
- Le sport, la petite enfance et la culture ;
- Le développement rural ;
- L'entretien général du territoire et du patrimoine communal ;
- ...

² <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Lobbes.pdf>

³ https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user_upload/fr/pop/statistiques/stat-1-1_f.pdf

⁴ <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Lobbes.pdf>

Pour les mener à bien, il dispose de personnels affectés à des tâches particulières qu'il est possible de scinder en deux grandes parties ; un volet administratif et un volet exécutif.

Le personnel communal est composé comme suit :

2 grades légaux

Statut	Temps de travail	Grade
Directrice financière Statutaire	3/4 temps Commune + 1/4 temps CPAS	DF
Directrice générale Stagiaire (1 ^{er} février 2022 au 31 janvier 2023)	Temps plein	DG

16 employés administratifs dont une personne est mise à disposition d'un organisme tiers :

Statut	Temps de travail	Grade
Employé d'administration	Temps plein	D6 + allocation de diplôme
Employé d'administration	Temps plein	D4
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	4/5 temps	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6
Employé d'administration	Temps plein	D6 + allocation de diplôme
Employée d'administration mise à disposition du Syndicat d'Initiative	4/5 temps (aménagement de fin de carrière)	D4
Employé d'administration	1/2 temps	D6

5 employés à statut particulier :

Statut	Temps de travail	Grade	Statut
Aide administrative dans les écoles	Employé	Temps plein	D4
Animateur	Employé	Temps plein	D4
Animatrice PCS	Employé	2 x 1/2 temps	D4
Auxiliaire d'administration	Employé	Temps plein	D1
Coordinatrice ATL - chef de projet PCS	Employé	2 x 1/2 temps	D6

10 accueillants d'enfants

Statut	Temps de travail	Grade
Employé	1/2 temps	D4
Employé	1/2 temps	D4
Employé	3/4 temps	D4
Employé	1/2 temps	D4
Employé	1/2 temps	D4
Employé	3/4 temps	E1
Employé	1/2 temps	D4
Employé	1/2 temps	D4
Employé	1/2 temps	E1
Employé	3/4 temps	D4

9 auxiliaires professionnelles

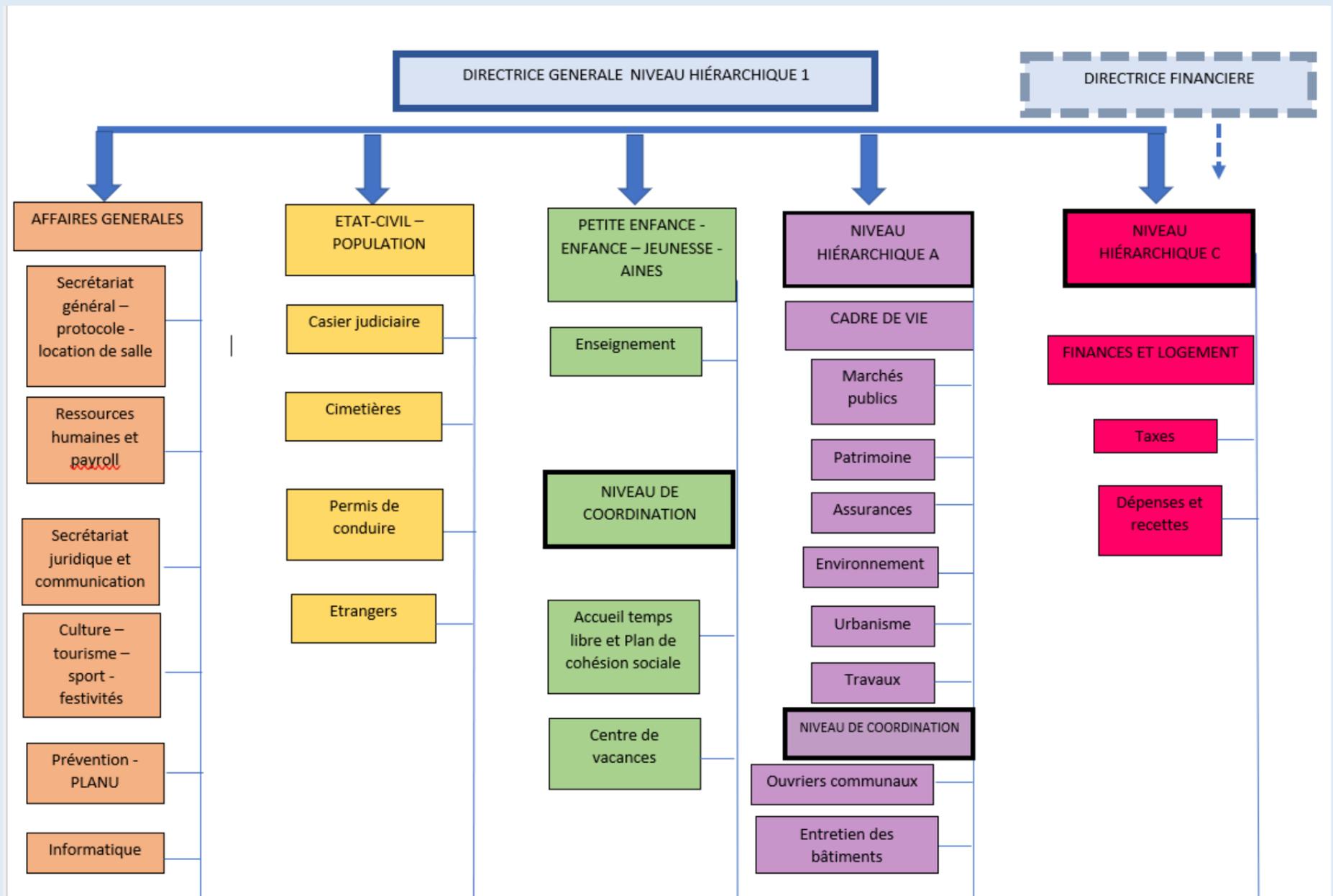
Statut	Temps de travail	Grade
Ouvrier	1/2 temps	E1
Ouvrier	22h/sem	E1
Ouvrier	22h/sem	E1
Ouvrier	1/2 temps	E1
Ouvrier	1/2 temps	E1
Ouvrier	3/4 temps	E1
Ouvrier	3/4 temps	E1
Ouvrier	1/2 temps	E1
Ouvrier	½ temps	E1

3.2 Organigramme 2020 :



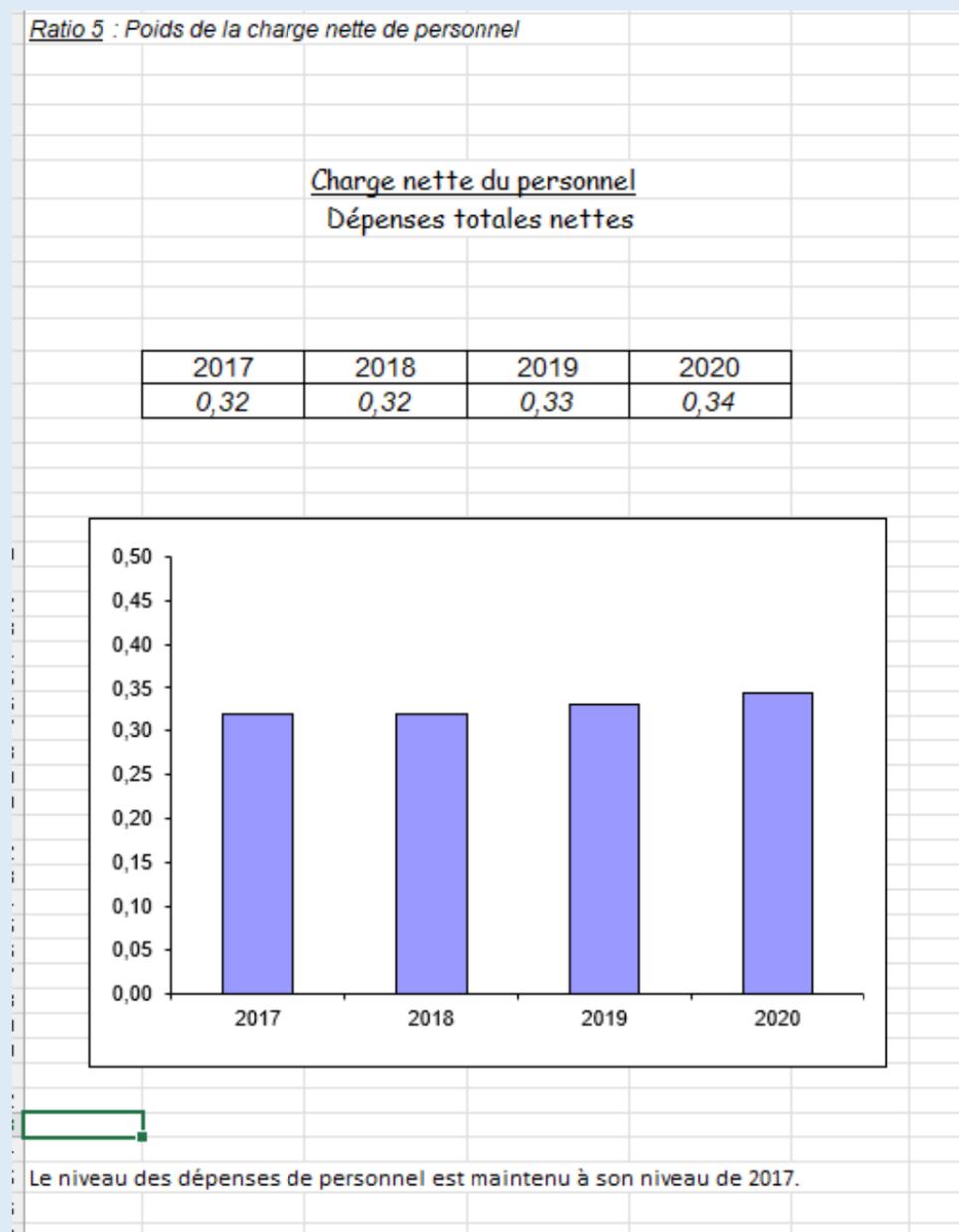
3.3 Organigramme projeté :

Pour rappel, le cadre se distingue de l'organigramme. Le cadre comporte le nombre d'emplois nécessaires pour assurer les missions du pouvoir local - que ces emplois soient ou non occupés de manière effective dans l'administration. L'organigramme est défini dans le code de la démocratie locale comme suit : « il représente la structure d'organisation des services, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance au comité de direction ». L'organigramme est donc un outil de management qui permet de visualiser l'organisation des moyens humains effectivement affectés dans l'administration.



3.4 Charge globale du personnel :

La charge globale annuelle en matière de personnel, se monte à 2.660.801,90 EUR brut (- 735.000,00 EUR de subsides) au compte 2020. Le coût relatif aux chèques-repas est compris dans la charge globale et se monte à 45.934,59 EUR.



3.5 Cotisation de responsabilisation :

La cotisation de responsabilisation est due par le pouvoir local dont le montant financé par la cotisation de base n'est pas suffisant pour payer les pensions de son personnel statutaire aujourd'hui à la retraite.

Pour 2020, celle-ci se montait à 117.340,76 €.

3.6 Recrutements en cours :

Le Collège communal de Lobbes a décidé de recruter :

- un informaticien. En effet, depuis décembre 2020, le poste est vacant. Les installations ne semblent pas correspondre aux besoins des travailleurs. Un diagnostic informatique a été présenté au Collège communal. Il a pour but de maîtriser les faiblesses présentes au sein des services communaux, mais également, de mettre en œuvre des projets. Ceux-ci seront élargis aux établissements scolaires. Le Collège communal a, par manque de candidats adéquats et, après avoir listé les besoins de l'Administration, décidé de procéder à la désignation d'un informaticien externe à la Commune au travers d'une procédure en marchés publics ;
- un employé au service comptabilité. A ce jour, la Commune ne compte qu'une seule comptable. En cas d'absence, il y a lieu de pouvoir assurer sa suppléance. Il est encore à noter que le Service des travaux et des marchés publics, n'est composé que d'une seule personne (1 ETP). Un renfort au sein de ces deux services est en cours de recrutement ;
- dans le cadre de la constitution d'une réserve de recrutement, un employé pour les services état-civil, population, cimetières,... Le recrutement a été finalisé par les épreuves orale et écrite le 2 juin 2021. Un employé a donc pu être désigné en remplacement d'un travailleur en situation de maladie de longue durée ;
- un directeur général définitif. La procédure a valablement été lancée à l'initiative du Collège communal en août 2021 et la désignation du candidat stagiaire s'est réalisée le 23 décembre 2021. Le candidat stagiaire a pris ses fonctions en date du 1^{er} février 2022.

Le Collège communal avait également évalué la faculté de renforcer son Service du secrétariat, mais il a pu dégager du temps de prestation en interne. Il a donc décidé de procéder au détachement d'une employée communale à raison d'un ½ temps pour renforcer ce service. A plus long terme, une cellule pourrait voir le jour après avoir été

complétée par un employé assurant les missions arrêtées par le Collège communal, et notamment, assurer le traitement, en collaboration avec le Service mobilité, des demandes d'événements sportifs sur l'entité de Lobbes, mais encore, d'assurer la coordination des différentes manifestations au sein du complexe sportif communal.

Il y aura encore lieu de réviser les statuts administratif et pécuniaire, le règlement de travail, l'organigramme, le plan de formation, et les profils de fonction.

A l'issue de ces démarches, les processus en statutarisation pourront être lancés et les cellules administratives valablement créées.

4. L'analyse situationnelle de la Commune de Lobbes : ses forces et ses faiblesses :

L'outil AFOM est un outil d'autoévaluation qui peut être utilisé dans toute organisation y compris, au sein d'un pouvoir local.

Il peut être utilisé pour dresser un constat/état des lieux dans le cadre d'un programme stratégique transversal. L'AFOM (pour « analyse des Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces ») peut être utile à un directeur général, mais également aux membres du Collège communal afin d'orienter au mieux les projets qui pourront être mis en œuvre dans le cadre d'une législature.

❖ **Forces** : points forts de la commune (intra- et extra-muros) sur lesquels elle a une maîtrise et sur lesquels elle peut compter pour bâtir sa stratégie.

❖ **Faiblesses** : points faibles de la Commune sur lesquels elle a une maîtrise.

❖ **Opportunités** : données, initiatives, actions ou changements externes qui peuvent avoir un impact positif.

❖ **Menaces** : problèmes, obstacles et limitations extérieures qui peuvent entraver le fonctionnement de la Commune ou de son activité.

Il constitue un prérequis essentiel à la rédaction du PST. Il ne s'agit pas moins que de la première étape consistant à dresser un bilan de la situation actuelle de l'institution communale.

L'analyse AFOM est un outil précieux, il s'agit d'un guide qui peut être utilisé en amont de tout processus de gestion de projets.

Sur base des constats opérés au sein de l'analyse, peuvent alors être identifiés les changements que les mandataires souhaitent mener pour améliorer le fonctionnement de l'Administration communale, en assurant l'exercice de ses missions de la manière la plus efficiente possible dans le but de mieux répondre aux besoins de sa population.

Notons que tout comme pour le PST, celle-ci n'est pas figée dans le temps.

Une nouvelle analyse AFOM pourra être réalisée lorsque les projets initiés au sein du PST, seront également évalués.

4.1 L'analyse AFOM :

	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUS Audit informatique Personnel demandeur de pouvoir bénéficier de formations Recrutements en cours afin de développer des cellules administratives et assurer ainsi la continuité du service public Développement des partenariats dans le cadre des recrutements Professionnalisation des recrutements Mise en œuvre d'analyses des risques psychosociaux	FAIBLESSES Turnover du personnel Infrastructures vieillissantes - mauvaise mise en valeur et manque d'entretien (maison communale, bâtiment des ouvriers, ...) Statuts administratif et pécuniaire/règlement de travail /organigramme du personnel – obsolètes Culture de la communication interne et de la transversalité interservices à développer pour accroître la circulation de l'information Dispersion des bâtiments qui entraîne notamment une réduction des chances de développer des synergies avec le CPAS Dispositifs informatiques désuets (VPN, logiciel de gestion des Collèges et des Conseils, Site internet ...)
EXTERNE	OPPORTUNITÉS Nouveaux outils de communication Subventions régionales (appels à projet) Nouvelle majorité Développement du site de la visitation Commune propice aux balades, aux découvertes et à la pratique sportive	MENACES Grande mouvance des lois et décrets (veille juridique importante) Mobilité dans Lobbes (stationnements – charroi lourd) Commune enclavée entre deux plus grandes zones économiques

Patrimoine	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUPS Patrimoine local riche à valoriser Statut "SAR" de plusieurs bâtiments ==> source de financement pour initier leur réhabilitation	FAIBLESSES Pas de personnel ni ressource attitrés en charge de la valorisation du patrimoine Pas d'inventaire du patrimoine (petit et grand) Constat d'un nombre important de petits éléments et bâtiments de patrimoine en mauvais état Patrimoine communal en très mauvais état général Pas de destination à la plupart des biens reconnus "SAR"
EXTERNE	OPPORTUNITÉS Aides financières pour la valorisation du patrimoine (SPW...)	MENACES Risque élevé de démolition du pont de la planchette dans le cadre de la finalisation du Ravel de la ligne 109-1 Manque d'entretien de l'habitat privé en général Peu de rénovation du bâti ancien >< beaucoup de nouvelles constructions

Mobilité	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUPS Lancement d'un plan de mobilité cyclable Infrastructures cyclables existantes ou en projet (Ravel, halage, liaison MSG) Densité d'habitat suffisante que pour développer un périmètre de « ville à pied et à vélo » pour une part non négligeable de citoyens Gare = opportunité de développer un pôle multimodal Réseau important de sentiers et ruelles → potentiel de déplacement modes doux Peu de problèmes de mobilité à Sars-la-Buissière	FAIBLESSES Peu de compétences et de moyens en interne pour développer le réseau cyclable Peu de pistes cyclables et de trottoirs permettant un déplacement sécurisé des modes doux Très peu de dispositifs de ralentissement Très peu de contrôle de vitesse dans les villages Difficulté de l'entretien des sentiers et ruelles (manque de ressources)

	<p>Existence d'une CCATM sensible aux enjeux de mobilité</p> <p>Service de taxi social proposé par le CPAS</p>	<p>Mauvais état d'une grande partie des voiries communales (pas de cadastre existant)</p> <p>Approche des dossiers de la part des membres de la CCATM peu en phase avec ses missions (discussions techniques et peu sur le fond des dossiers)</p>
EXTERNE	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Présence d'une gare relativement bien desservie pour les navetteurs</p> <p>Présence d'un réseau de bus en particulier de Lobbes vers Thuin et Anderlues</p> <p>Sambre = moyen de déplacement utilitaire et de loisir</p> <p>Projet de création d'une piste cyclable par le SPW-DGO1 sur la RN559</p> <p>Projet de finalisation du Ravel de la ligne 109-1</p> <p>Projet de contournement de la Portelette (SPW-DGO1)</p> <p>Part importante de déplacements internes sur le territoire à potentiel pour le développement de mobilité alternative</p> <p>Opportunité de mettre en place des mesures peu onéreuses et peu énergivores pour résoudre une partie des problèmes de mobilité (notamment les problèmes de vitesses excessives)</p> <p>Existence des G'lobbes Trotters - association de promotion des sentiers</p> <p>Augmentation du télétravail suite à la crise sanitaire</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail avec le cabinet et l'administration régionale</p>	<p>Doute sur la pérennité de la voie ferrée à long terme</p> <p>Réseau de bus très faible dans les villages</p> <p>Augmentation importante du parc de véhicules ces dernières années</p> <p>Réseau routier de transit important traversant la commune → nuisance aux riverains</p> <p>2 pôles générateurs de trafic poids lourds (CAR et PAE Thuin-Lobbes)</p> <p>Citoyens réfractaires au changement de mode de déplacement (peu enclins à abandonner leur voiture)</p> <p>Problématique de vitesse de déplacement excessive des véhicules motorisés → problèmes de sécurité</p> <p>Elargissement du pont sous le chemin de fer ==> augmentation du charroi poids lourd</p> <p>Capacité du réseau routier dépassée dans les rues du centre de Lobbes (Ecole, home, crèche, résidences services...)</p> <p>Présence du vicinal → problèmes de sécurité routière</p> <p>Saturation du stationnement sur la place communale de Lobbes</p> <p>Accroissement de la mobilité dans le centre de Lobbes</p>

Environnement	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>Mise en place de la collecte du PMC et soutien au tri de la fraction organique → potentiel de réduction de la production de déchets non recyclables</p> <p>Elaboration d'un plan zéro déchet avec collaboration entre plusieurs services (PCS-CPAS-commune)</p> <p>Mise à disposition de gobelets réutilisables avec service de nettoyage pour les organisateurs de festivités locales</p> <p>Prime de compostage à domicile depuis 2020</p> <p>Patrimoine naturel à préserver et à valoriser</p> <p>Adhésion de la commune au Contrat Rivière Sambre depuis de nombreuses années</p> <p>Plan communal de Développement de la Nature existant depuis 2013 et actif</p> <p>Les contraintes environnementales sont des opportunités pour développer de nouveaux projets (végétalisation d'un cimetière à Bienne-lez-Happart, semis de prés fleuris, gestion différenciée des espaces publics...)</p> <p>Engouement des écoles de l'entité pour développer des projets en faveur de la nature</p> <p>Réseau de haies existant favorable au réseau écologique (même si peu développé)</p> <p>Peu d'espèces invasives (à l'exception de la Renouée du Japon) grâce à une bonne gestion depuis plusieurs années</p> <p>Engouement de la population pour l'activité du grand nettoyage de printemps</p> <p>Engagement d'un agent constatateur pour le suivi des petites incivilités (Zone de Police)</p> <p>Aide précieuse de la part de la Régie d'habitat rural en Val de Sambre pour la réalisation d'entretiens et de chantiers environnement sur le territoire</p>	<p>Production de déchets résiduels importante par les citoyens de l'entité ⇒ Risque de pénalité</p> <p>Peu de succès de la prime compostage → manque de publicité</p> <p>Manque de moyens (financier et humain) pour mettre en œuvre les actions du Contrat de Rivière</p> <p>Manque de ressources communales pour suivre tous les projets environnement en cours</p> <p>Manque de formation des ouvriers communaux pour l'application des nouvelles techniques d'aménagement et d'entretien des espaces verts</p> <p>Aménagements des espaces verts peu qualitatifs</p> <p>Utilisation de plantes annuelles trop importantes coût et surcharge de travail</p> <p>Pas de valorisation interne de l'entretien des espaces verts (sous-traitance)</p> <p>Haies et alignements d'arbres problématiques dans la relation avec les agriculteurs</p> <p>Nombreux points noirs en termes de propreté publique</p> <p>Pas de cadastre des raccordements à l'égout</p> <p>Pas de mise à jour du Règlement Général de Police (pas de possibilité de poursuite des infractions environnementales)</p> <p>Dépôts sauvages souvent impunis</p> <p>Subvention vidéosurveillance non accordée</p>

EXTERNE	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Tissu associatif dense favorable au développement d'initiatives environnementales (CNB, Globbes trotters, RHR Val de Sambre, Haute Sambre Transition...)</p> <p>Soutien du SPW pour le développement d'actions en faveur de l'environnement (subvention Biodivercité)</p> <p>Mise à disposition d'un outil participatif de gestion des incivilités de l'espace public (Fix My Street)</p> <p>Accompagnement de la Cellule Giser du SPW pour la mise en place de mesures de réduction des problèmes d'inondation par ruissellement</p> <p>Exploitations agricoles en cours de diversification avec développement de circuits courts + création d'un vignoble</p> <p>Soutien financier du SPW pour l'installation de caméras de surveillance dans le but de réduire les incivilités environnementales</p>	<p>Conditions d'octroi des financements pour les projets environnementaux de plus en plus restrictives</p> <p>Impositions environnementales de plus en plus importantes des instances supérieures (désherbage, entretien des espaces publics...)</p> <p>Pas d'obligations de traiter les eaux usées en zone d'épuration autonome → nombreux problèmes de salubrité publique et d'environnement</p> <p>Changements climatiques ==> augmentation de la fréquence des inondations par ruissellement</p> <p>Nombre d'exploitation en déclin - exploitants agricoles peu sensibles aux aspects environnementaux</p>

Tourisme	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUS	FAIBLESSES
	<p>Potentiel touristique (Collégiale, promenades, voie fluviale)</p> <p>Professionnalisation de l'offre touristique (brochure, site internet, page facebook dynamique, réservations en ligne aux événements)</p>	<p>Peu de ressources humaines et financières pour développer une offre touristique « professionnelle »</p> <p>Localisation du Syndicat d'initiative peu adéquate (peu visible et détachée du site d'attraction principal)</p> <p>Outil pour la visite de la Collégiale coûteux en entretien et obsolète</p> <p>Infrastructures d'accueil des plaisanciers obsolètes</p> <p>Balisage des promenades touristiques pas à jour</p>
EXTERNE	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Partenariat avec la Maison du Tourisme Pays des Lacs	Pas d'accompagnement de la MT pour

	<p>(→ promotion de la commune)</p> <p>Co-financement du Commissariat Général au Tourisme pour le développement de projets touristiques</p> <p>Ouverture de la navigation vers et depuis la France en 2021 → nouvelle opportunité de développement touristique</p> <p>Possibilité de collaboration avec les communes voisines (Thuin, Merbes, Binche) ?</p>	<p>l'élaboration des projets touristiques locaux</p> <p>Changement de comportement des touristes par rapport à la création du SI → diminution des visites au guichet et augmentation des consultations sur les outils numériques</p> <p>Très peu d'hébergements touristiques</p> <p>Peu d'horeca (de qualité)</p>
--	--	---

Travaux	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<p>ATOUS</p> <p>Rédaction en cours d'un Csc (acquisition de matériel)</p> <p>Disponibilité d'un bâtiment visant l'accueil des ouvriers communaux (stockage matériel)</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Jeunesse du personnel (qualification – manque de spécifications techniques)</p> <p>Manque de matériel</p> <p>Manque d'historicité au niveau de la gestion des dossiers</p>
EXTERNE	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Subventionnements - PIC</p>	<p>MENACES</p> <p>Manque de lieux de stockages sécurisés (vol)</p>

Urbanisme	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<p>ATOUS</p> <p>Possibilité d'acquérir des logiciels de gestion dynamiques de dossiers et intérêt du personnel par la chose informatique</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Jeunesse du personnel => manque d'historicité au niveau de la gestion des dossiers</p>
EXTERNE	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Support du SPW dans la gestion des dossiers</p>	<p>MENACES</p> <p>Plan communal d'aménagement des sinistrés (1947) => étude quant à une abrogation (maintien PCA Conseil communal 2017)</p>

Cimetières	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUS Rédaction de la liste SHIL (Lobbes) Partenariat avec le CRAL Entame d'un test en végétalisation des cimetières	FAIBLESSES Murs d'enceinte des cimetières communaux laissés à l'abandon depuis de nombreuses années Manque de formation du personnel (fossoyeurs) et matériel utile
EXTERNE	OPPORTUNITÉS Appui de la cellule funéraires et sépultures (SPW) Expertise de l'Echevin des travaux (mission de cartographie – vue aérienne)	MENACES Manque d'appel à projets visant à obtenir un subventionnement

Sport - festivités - jeunesse	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	ATOUS Développement en cours d'un Service sport coordonné avec le secrétariat au sein de la commune Possibilité de développer des actions coordonnées entre la jeunesse et le PCS Commune propice aux balades, aux découvertes et à la pratique sportive	FAIBLESSES Organiser la coordination des services communaux pour développer le sport sur l'entité de Lobbes L'absence de réception définitive du complexe sportif le Scavin – soucis techniques au niveau de l'éclairage Décentralisation du PCS par rapport aux services communaux
EXTERNE	OPPORTUNITÉS Possibilité d'obtenir des subventionnements des autorités supérieures pour le développement du sport sur l'entité Présence de sociétés folkloriques reconnues sur l'entité	MENACES Dépendance financière de la commune aux subventionnements

Agriculture – Bien-être animal	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<p>ATOUS</p> <p>Mise en place d'une coordination entre le Service sport en création, le Service environnement, et le Service enseignement</p> <p>Possibilité de réaliser des partenariats avec des tiers pour développer des séances de sensibilisation au sein des écoles au bien-être animal notamment</p> <p>Sensibiliser les enfants au bien-être animal au travers d'organisations de balades canines</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Lenteur quant à la mise en place des cellules administratives - dépendance des évolutions statutaires (règlement de travail)</p>
EXTERNE	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Présence de nombreux agriculteurs sur l'entité</p>	<p>MENACES</p> <p>Risque de disparition des petites exploitations agricoles</p>

Personnel - transition numérique	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<p>ATOUS</p> <p>Audit informatique réalisé (développement des outils informatiques au sein des établissements scolaires)</p> <p>Personnel demandeur de pouvoir bénéficier de formations</p> <p>Recrutements en cours afin de développer les cellules administratives et assurer ainsi la continuité du service public</p> <p>Développement des partenariats dans le cadre des recrutements</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Dispositifs informatiques désuets (VPN, logiciel de gestion des Collèges et des Conseils, Site internet ...)</p> <p>Lourdeurs dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de l'audit informatique</p> <p>Turnover du personnel</p> <p>Jeunesse du personnel - manque d'expérience et absence de formation</p> <p>Statuts administratif et pécuniaire/règlement de travail /organigramme du personnel – obsolètes - profils de fonction inexistants – plan de formation à créer ;</p>

	<p>Professionnalisation des recrutements (publicité adéquate)</p> <p>Mise en œuvre d'analyses des risques psychosociaux</p>	<p>Culture de la communication interne et de la transversalité interservices à développer pour accroître la circulation de l'information</p> <p>Dispersion des bâtiments ce qui entraîne notamment une réduction des chances de développer des synergies avec le CPAS</p> <p>Infrastructures vieillissantes - mauvaise mise en valeur et manque d'entretien (maison communale, bâtiment des ouvriers, ...)</p>
<p>EXTERNE</p> <p>Cultes - laïcité</p>	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Partenariat à développer avec le doyen et l'évêché</p> <p>Envisager une mutualisation des procédures administratives (marchés publics, etc., ...)</p> <p>Nouveaux outils de communication</p> <p>Subventions régionales (appels à projet)</p> <p>Nouvelle majorité</p> <p>Développement du site de la visitation</p>	<p>MENACES</p> <p>Etat de délabrement avancé des lieux de culte laissés à l'abandon depuis de nombreuses années</p> <p>Accroissement des budgets à consacrer notamment au patrimoine immobilier</p> <p>Grande mouvance des lois et décrets (veille juridique importante)</p> <p>Mobilité dans Lobbes (stationnements – charroi lourd)</p> <p>Commune enclavée entre deux plus grandes zones économiques</p>

PCS	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<p>ATOUTS</p> <p>Réactivité d'un membre du personnel animateur au niveau du PCS</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Nécessité de dynamiser/de faire évoluer les actions menées dans le cadre du PCS</p> <p>Vétusté du bâtiment abritant le PCS</p>
EXTERNE	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>Appui juridique et administratif du Service public de Wallonie</p>	<p>MENACES</p>

	Intérieur action sociale - Direction de la Cohésion sociale	
	Subventionnement de la RW	Menaces liées à la non- utilisation adéquate des crédits alloués au PCS
	Réalisation d'un audit visant à faire correspondre les actions développées par le PCS et les besoins constatés	

Enseignement	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	Atouts	Faiblesses
	Ecoles à taille humaine (4 implantations communales et 1 école libre) Environnement adapté à « l'école du dehors » pour chacune des 4 implantations communales Service ATL assuré pour chacune des implantations scolaires Centre Arthur Regniers (éducation spécialisée) dans le même « pôle territorial » que nos écoles communales (à terme).	Equipements informatiques dans les écoles (Wifi, tablettes opérationnelles, TBI...) Visibilité de nos implantations (signalétique attrayante, coordonnée) Intégration faible ATL/enseignants en matière d'éducation Nombreux postes d'enseignants occupés par des personnes en congé de longue durée Turn-over important (directions) Bâtiments préfabriqués à Sars peu confortables Perte de population scolaire Climat tendu au sein du personnel enseignant Formation des enseignants à l'utilisation des NTIC insuffisante Absence d'école de devoirs
EXTERNE	POSITIF	NEGATIF
	Opportunités	Menaces
	Collaboration avec acteurs extérieurs (Centre culturel, CNB, DNF...) Installation de jeunes couples	Chute de population scolaire : risque de perdre une implantation ? Désaffection des parents vis-à-vis des écoles de proximité

Petite enfance/ATL	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	Atouts	Faiblesses
	Service ATL subventionné ONE (emploi de coordinatrice à mi-temps) Service ATL organisé sur chacune des 4 implantations scolaires (accueil extrascolaire le matin et le soir) Organisation de stages pour les 2,5-12 ans durant les vacances scolaires (centre de vacances)	Formations des animateurs ATL suspendues en raison du Covid Difficultés de communication entre animateurs ATL et le corps enseignant.

	1 animateur attiré pour le centre de vacances Présence d'une crèche sur le territoire (nouvelle implantation, accueil augmenté), de gardiennes encadrées (Le « Cerf-Volant ») Autres opérateurs d'accueil présents sur le territoire (Ferme pédagogique, Les Petites Canailles, mouvement de jeunesse Le Patro, clubs sportifs ouverts aux jeunes...) Conseil communal des enfants institué. Local spécifique occupé par la coordination de l'ATL (Maison de la Convivialité)	Une implantation (Mont) sans local spécifiquement attribué à l'ATL. Trop peu de liens entre le conseil communal des enfants et le conseil communal des adultes Pas d'école de devoirs sur le territoire
EXTERNE	POSITIF	NEGATIF
	Opportunités	Menaces
	Nouvelle direction au Centre Culturel Haute Sambre (dynamisme, ouverture...)	Si renouvellement du programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) pas réalisé adéquatement et dans les temps, suppression de la subvention ONE

Santé	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	Atouts	Faiblesses
	Présence d'une clinique et d'une maternité au centre de la localité Plusieurs para-médicaux indépendants officient sur le territoire (infirmiers, kinés, logopèdes...)	Il ne reste que 2 médecins généralistes sur le territoire, tous deux âgés de plus de 60 ans.
EXTERNE	POSITIF	NEGATIF
	Opportunités	Menaces
	Fédération des Maisons médicales Observatoire de la Santé du Hainaut Action concertée possible avec le CPAS en matière de santé (ex. boîte au frigo).	Beaucoup de Lobbains se rendent aux urgences de la clinique, faute de médecin généraliste disponible

Emploi, commerce	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> - Deux gros pourvoyeurs d'emploi sur le territoire : la clinique et le Centre Arthur Regniers (+ ateliers Jean Regniers) ; - Plusieurs commerces de détail ; - Offre HORECA aux Bonniers, à Mont-sainte-Geneviève - Plusieurs magasins à la ferme (circuits courts) ; - Divers artisans (céramique, produits cosmétiques...) présents sur le territoire ; - Présence de deux moyennes surfaces. 	Commerçants isolés (pas d'association de commerçants) Artisans peu reliés, peu solidarisés Pas d'annuaire disponible sur les commerces de Lobbes
EXTERNE	POSITIF	NEGATIF
	Opportunités	Menaces
	Accueil d'autres enseignes – commerces	Absence de diversité d'organismes bancaires sur l'entité (1 seul point poste)

Energie, Transition	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	Atouts	Faiblesses
	<p>La commune a signé la Convention des Maires</p> <p>La commune a confié à Igretec le marché de l'élaboration de son PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat)</p> <p>Projet à l'étude : tiers-payant pour rénovation des logements privés (réduction des gaz à effet de serre, économies d'énergie)</p> <p>La commune comprend plusieurs exploitations agricoles sur son territoire (possibilités de production de biomasse).</p>	<p>Personnel communal trop peu formé en matière d'économies d'énergie</p>
EXTERNE	POSITIF	NEGATIF
	Opportunités	Menaces
	<p>Subventions liées à la Convention des Maires</p> <p>Igretec = intercommunale dans laquelle Lobbes dispose d'un droit de tirage.</p> <p>Entreprises proposant le tiers-payant pour la rénovation des logements privés (Corenove, Renowatt...)</p>	

4.2 Analyse du diagnostic :

L'analyse AFOM a été réalisée avec chaque mandataire en fonction des projets à mettre en œuvre dans le cadre de l'approbation de la Déclaration de politique communale. En effet, le PST doit prendre appui sur le programme de politique générale (la déclaration de politique communale) qu'il va décliner en réelle programmation stratégique. Elle a permis de révéler de nombreuses faiblesses au sein de l'Administration communale de Lobbes mais également, de nombreuses forces qui restent à mobiliser. La présentation des résultats du diagnostic est une occasion de partager les premières pistes d'actions avec les autorités politiques et le corps communal, mais surtout, d'impliquer tout un chacun dans la priorisation des futures actions à mettre en œuvre.

4.2.1 En termes de mise en œuvre :

Il est à noter que l'article L1123-14, § 1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation dispose que le Conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le Collège communal lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du Collège communal. Au cours de cette même séance du Conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.

Le PST ainsi présenté peut être mis en œuvre tout au long d'une mandature de six années.

La Commune de Lobbes a vu s'installer une nouvelle majorité en novembre 2020. Le nouveau Collège communal se voit donc amputé d'un tiers de sa mandature pour exécuter ses projets.

Il est encore à noter que la Commune a finalisé le recrutement d'un Directeur général lequel, en tant que chef du personnel et responsable de l'administration, a la responsabilité de la supervision de la mise en œuvre du PST par ses agents.

L'encadrement et la formation du personnel représentent, au travers de l'approbation des statuts administratif et pécuniaire, d'un plan de formation, d'un cadre et enfin, d'un organigramme, les pierres angulaires d'une croissance de la performance de l'Administration.

4.2.2 En termes de projets et de finances communales :

L'ensemble des projets repris dans la Déclaration de politique communale, ne pourront pas être mis en œuvre courant de cette mandature. En effet, comme stipulé dans le cadre de l'analyse AFOM, le personnel communal doit être formé aux matières ainsi traitées, le budget se doit d'être maîtrisé dans son ensemble par le Collège communal, ce qui pourra sans nul doute se concrétiser à l'issue de l'étude-conseil financière sollicitée auprès du Centre régional d'Aide aux Communes en sa qualité d'Organisme d'Intérêt Public créé au sein de la Région wallonne par le décret du 23 mars 1995.

Le Centre régional d'Aide aux Communes a notamment pour mission de réaliser des Etudes-conseils à la fois sur la situation financière et budgétaire ainsi que l'organisation des Communes.

Fort de la vision transversale dont le Centre dispose sur les différentes problématiques qui touchent les Pouvoirs locaux wallons, les études-conseils sont adaptées en fonction des besoins de l'entité. Elles ont pour ambition :

- de réaliser leurs études macroéconomiques et/ou thématiques de la situation financière et budgétaire d'une entité locale ;
- d'adapter son étude en fonction de l'objet de la demande et des difficultés particulières rencontrées par le Pouvoir local ;
- d'apporter des éclaircissements et de proposer des pistes de réflexion et des mesures de gestion pour appréhender l'évolution future ;
- de focaliser leurs études thématiques sur un service déterminé, existant ou à créer (par exemple : une maison de repos, un centre sportif, une bibliothèque, l'enseignement, ...) ;
- de promouvoir et d'optimiser les pratiques de bonne gestion financière ;
- de cibler les synergies à mettre en place entre la Commune et ses entités consolidées dans un objectif de cohérence.

Ces études sont menées en étroite collaboration avec le Pouvoir local demandeur et les Administrations régionales concernées.

Pour ce faire, le Centre régional d'Aide aux Communes prend contact directement avec la Commune demanderesse. Une première réunion est organisée en vue d'échanger sur la situation du demandeur.

Ensuite, une collecte des documents de l'entité est réalisée par le CRAC.

La trame générale de l'étude reste identique : l'analyse macroéconomique est établie et s'affine au fur et à mesure de l'étude pour tendre vers une analyse microéconomique d'un service, d'une problématique :

- une analyse générale de l'évolution des résultats des cinq derniers exercices ;

- le Centre préconisant par ailleurs l'établissement d'un budget réalité, il examine par catégorie de recettes et de dépenses, les crédits budgétaires peu conformes à la réalité des comptes pour lesquels une adaptation est envisageable ou détermine si une réflexion plus générale doit être menée ;
- sur base de la demande de l'entité et en fonction de l'analyse réalisée sur la situation financière et budgétaire, des focus sont réalisés sur les services communaux organisés au bénéfice du citoyen (les plaines, les locations, etc.), sur la fiscalité, sur la problématique des pensions, sur le règlement de travail et la comptabilisation des heures supplémentaires, sur la gestion des dépenses de fonctionnement, sur la trésorerie, etc. ;
- la génération d'un tableau de bord à projections quinquennales est systématique car c'est un élément essentiel pour une gestion communale/provinciale prévisionnelle efficiente ;
- des pistes de réflexion et des recommandations sont formulées tout au long de l'analyse.

Les résultats préliminaires de l'étude-conseil sont présentés aux demandeurs, c'est-à-dire aux autorités politiques et administratives. Cette présentation a pour objectif d'échanger avec l'entité sur les premiers constats et d'apporter quelques éclaircissements sur sa réalité de terrain. Cette étape précédant la finalisation du rapport a toute son importance car elle permet au Centre de cibler davantage ses recommandations et de les compléter, le cas échéant.

L'étude est enfin transmise à la Commune mais aussi, pour information, au Ministre des Pouvoirs locaux et au SPW Intégration et Action sociale.

Le Centre reste à disposition des autorités locales pour tout éclaircissement ou recommandation complémentaires. A cet égard, il est important de souligner le fait que les autorités locales ne sont pas liées avec les conclusions et recommandations issues de l'étude-conseil : elles sont totalement libres d'en tenir ou non.

À l'occasion des travaux budgétaires suivants, les bénéficiaires de l'étude sont néanmoins invités à informer le Centre quant à l'utilisation qu'ils ont faite de ses conclusions et de ses recommandations ainsi que sur les éventuelles mesures prises pour faire face à la situation financière de leur entité.

4.2.3 Avec quels outils ?

L'ancien Collège communal avait décidé d'utiliser le logiciel eComptes pour encoder son PST.

La nouvelle majorité choisit résolument la voie de la modernité et du pragmatisme.

En effet, eComptes reste un module permettant une gestion relativement basique du PST.

Le Collège communal a fait le choix d'adhérer à l'Intercommunale IMIO au travers de laquelle il pourra, tout comme son administration, bénéficier de logiciels tels que :

- iA.Délib qui permet une gestion optimisée des délibérations par dématérialisation, une traçabilité et une transparence de chaque dossier, une grande facilité à situer un dossier dans la chaîne de décision, la possibilité de générer les documents (ordre du jour, rapport, délibération...), l'utilisation d'un outil collaboratif pour l'ensemble des intervenants, une liaison possible avec le logiciel de gestion de marchés publics « 3P », et enfin, un accès direct via navigateur web ;

- iA.PST qui permet une gestion améliorée des projets transversaux grâce à un portail web, un PST optimisé suivant les bonnes pratiques éditées par l'UVCW, l'adéquation au contexte régional : e-Comptes, ODD, Indicateurs statistiques, une génération de documents (rapports, fiches, tableaux de bord...), un accès sécurisé via navigateur web, une interopérabilité avec d'autres technologies, la possibilité de paramétrer l'outil de façon autonome (catégorisation des actions, les types de budget, les services responsables...), une interface utilisateur simple et un menu intuitif ;

- IA.SmartWeb qui est un modèle de site web prêt à l'emploi permettant de publier de l'information sans exiger de connaissances techniques pointues. Le site permet encore une autonomie de gestion du site web, une personnalisation de celui-ci, la géolocalisation de contenu (bâtiment, actualité, événement, annuaires...), la liberté de partenaire pour le graphisme, le respect des standards du web et des standards d'accessibilité pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle, une parfaite adaptation pour les smartphones et tablettes.

Cette adhésion correspond donc à une volonté du nouveau pouvoir politique de s'inscrire dans le développement des performances de ses services dans les domaines du numérique.

4.2.4 Les principaux défis de l'Administration :

Nonobstant l'impérieuse nécessité de faire évoluer le personnel communal vers une excellence en termes de gestion au travers de la formation et de l'évolution de carrière, il est indispensable pour cette nouvelle majorité, de trouver une destination aux nombreux sites à réaménager (SAR) qui ont été acquis précédemment.

Ceux-ci, lors de leur acquisition, n'ont pas fait l'objet d'une réflexion globale en termes de destination, mais également au niveau des investissements nécessaires à réaliser pour les réhabiliter en dehors du subventionnement régional lequel est insuffisant et notamment pour les sites :

- de la Brasserie de l'Abbaye de Lobbes ;
- des entreprises - Carrelages Baix ;
- de l'ancienne « Ferme François ».

Des pistes de solutions orientées vers des partenariats publics-privés devront être réfléchies.

En début du mois de mars 2022, et après avoir opéré une analyse de stabilité générale de la Brasserie de l'Abbaye de Lobbes, le Collège communal a décidé de désigner un bureau d'avocats et visant à analyser la convention de financement. Le Collège communal souhaite dès lors obtenir la certitude qu'un PPP pourra être valablement mis en œuvre.

La majorité devra également consacrer des moyens humains et financiers à la résolution de problèmes majeurs liés à la mobilité sur le territoire de Lobbes en collaboration et concertation avec le Service public de Wallonie (SPW) pour ce qui concerne les dossiers de la Nationale 54, le contournement de la Portelette et l'état de la rue de l'Abbaye, la nationale 559 et le liaisonnement de la zone d'activités Lobbes-Thuin vers la nationale 54 ou encore la mise en place d'équipements préventifs et répressifs pour réduire la vitesse, notamment dans les villages et les quartiers sensibles.

Enfin, il y a pareillement lieu de noter un déficit informatique important mettant en évidence l'absence de connectivité au sein des bâtiments scolaires ou encore dans le salon communal.

5. Le Comité de pilotage du PST :

Avant de définir les processus de gouvernance, les instances dirigeantes de la Commune peuvent décider de désigner soit un « *Référent PST* » ou encore, un « *Comité de pilotage PST* » pour orchestrer et coordonner la démarche PST. Le rôle de cet acteur est de veiller à ce que la démarche PST fonctionne sans encombre.

Le Comité de pilotage PST coordonne la réalisation du travail d'évaluation. Il est chargé d'organiser et animer les tables rondes ainsi que l'analyse AFOM et il rédige le rapport d'évaluation.

Il est habituellement composé d'un Codir élargi.

Le Codir est composé du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions reliées à la qualité de responsable de service par l'organigramme, ce Comité participe à l'élaboration du PST, assure le suivi et le pilotage de sa mise en œuvre et participe à son évaluation.

5.1 Le cas particulier des plus petites administrations locales :

Lobbes comme d'autres administrations de taille identique, dispose d'une ligne hiérarchique limitée aux grades légaux.

Il appartiendra donc au Directeur général et en pleine concertation avec le Directeur financier et la Comptable communale, de s'appuyer sur divers agents clés pour l'épauler.

6. La déclaration de politique communale ou l'étape d'identification de la vision politique :

La vision politique va énoncer de manière précise et concise la situation dans laquelle les mandataires politiques projettent leur commune à moyen et long terme. Elle va indiquer ce vers quoi ils souhaitent se diriger. Elle décrit un futur idéal pour la Commune ou son environnement.

La majorité composée du Parti socialiste, et des groupes Lob 2.0, et ECOLO a arrêté collégialement 10 engagements pour la DPC 2021 – 2024 intitulée : « 10 enjeux - 10 défis - 10 engagements de notre majorité ».

1. Une gouvernance transparente et citoyenne

Si les résultats des élections sont révélateurs des aspirations des citoyens, les accords de majorité ne doivent pas conférer les pleins pouvoirs aux mandataires.

Nous développerons des moyens pour :

- permettre aux Lobbains de suivre les conseils communaux dans de meilleures conditions ;*
- informer dans un journal communal et un site rénovés avec une parole donnée à un public plus large ;*
- recueillir des avis dans des commissions consultatives ;*
- organiser des échanges à partir des différents lieux de vie de notre commune.*

2. Une gestion communale rigoureuse et participative

Notre personnel communal dispose de nombreuses compétences qui n'ont pas toujours été mobilisées de façon optimale. C'est avant tout avec cette équipe qu'il faudra construire notre programme pour mieux maîtriser les dépenses et les investissements.

Plans de formation, entretiens de développement personnel, référentiels de fonction, outils de consultation du personnel, transparence des recrutements, etc. sont des outils qu'il conviendra de mobiliser.

Par ailleurs, un axe majeur concernera l'acquisition d'outils informatiques performants pour favoriser la communication entre les services, entre les services et les élus, entre l'administration et les citoyens.

3. Une mobilité sécurisée

Notre commune, seule, ne peut guère impacter les décisions publiques wallonnes ni celles du commerce national et international. Cependant, face à l'augmentation considérable du trafic automobile, due notamment à des flux de transit et aux nuisances et dangers engendrés par ce trafic, nous nous engageons à mettre en place le maximum d'initiatives communales : contrôles routiers, ralentisseurs, limitations de vitesse, portes d'entrée des villages, etc.

Nous nous engageons aussi à faire le maximum pour que nos pouvoirs de tutelle confortent et développent le réseau de transports en commun (train et bus) qui traverse notre commune.

Par ailleurs, nous développerons des réseaux de mobilité douce (vélos et piétons) et veillerons aux déplacements multimodaux : range-vélos, parkings relais, etc.

4. Un environnement préservé - un patrimoine valorisé

Notre commune dispose d'un patrimoine environnemental unique qu'il convient de préserver.

La crise sanitaire a permis à bon nombre d'habitants de le (re)découvrir. Il conviendra d'y entretenir les lieux de passage, de développer des petits parkings, de lutter contre les dépôts clandestins.

Le soutien aux agriculteurs, pour leur permettre de vivre de leurs activités en développant une agriculture durable et de qualité, sera aussi une priorité. Il en ira de même quant au soutien des « circuits courts ».

Un souci particulier sera attaché au développement de politiques qui permettent aux citoyens de poser d'autres choix énergétiques (tiers-payant, notamment) et de tendre au "zéro déchet".

Par ailleurs, il conviendra de finaliser les nombreux chantiers de rénovation de bâtiments tels que les églises de Bienne-lez-Happart et de Mont-sainte-Geneviève, la brasserie de l'Abbaye, la Visitation, le manège, etc.

Ces bâtiments, fierté des populations locales, sont aujourd'hui en piteux état.

5. Des écoles ouvertes sur la vie

Nous disposons de 4 implantations bien intégrées dans leur environnement local.

Il est cependant nécessaire de veiller à l'amélioration constante des infrastructures éducatives et des conditions d'enseignement ; aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.

Des projets, portés par les enseignants motivés et ouvrant l'école sur le quartier, sur la société, doivent être soutenus.

Des dispositifs et activités parascolaires qui visent à favoriser la réussite scolaire et l'intégration doivent être encouragés.

De même, il conviendra aussi d'ouvrir les écoles et leurs locaux aux associations du quartier pour des activités culturelles.

6. Des aînés autonomes et intégrés dans la vie sociale

Nos aînés occupent une place importante dans notre société et dans notre commune (près de 20% de notre population).

Une attention toute particulière doit leur être accordée afin de les soutenir dans leurs choix de vie adaptés à leur état de santé.

Il s'agira :

- de développer les services permettant de rester le plus longtemps possible à domicile ;*
- de soutenir et développer les services d'aide et de soins à domicile (repas, aides familiales, etc.) ;*
- de développer des initiatives d'entraide pour des petits travaux à domicile (petites réparations, etc.) ;*
- de créer, à travers le conseil consultatif, un réseau de seniors actifs et participatifs ;*
- d'impliquer les aînés dans des démarches de démocratie participative.*

7. Culture et sport pour tous

Le sport et la culture contribuent, tous deux, à la qualité de vie individuelle et collective.

La culture est un facteur d'épanouissement humain, d'attractivité et de rayonnement pour toute société.

La culture accessible à tous, partout et sous toutes ses formes, c'est ce que nous voulons !

Nous amplifierons les efforts déployés pour développer une politique culturelle émancipatrice sur notre territoire, en collaboration avec le Centre culturel Haute-Sambre notamment.

« Lobbés la sportive » est une dénomination à laquelle nous devons redonner tout son sens !

Le sport permet l'épanouissement personnel mais est aussi, comme le monde associatif, un élément d'attractivité, de rayonnement et de lien social.

Notre volonté est d'offrir aux sportifs, avertis ou amateurs, des équipements de qualité, à la hauteur de leurs performances et de leur engagement.

Un conseil consultatif du sport, réunissant, autour de l'échevin, des représentants de tous les clubs et organisations de notre commune, devrait définir les bases d'un développement et d'une cohabitation harmonieuse et transparente.

La dynamisation de l'utilisation du complexe sportif « Le Scavin » sera une priorité.

8. Une commune où il fait bon habiter

Le besoin de logements décents à des prix abordables est une constante dans toute la Wallonie.

Notre commune n'échappe pas à ce constat. Le patrimoine existant y est important mais pas toujours adapté aux exigences requises.

Notre participation à une Agence Immobilière Sociale dynamique permettra d'envisager une collaboration accrue dans la recherche et l'amélioration de logements existants qui pourront ainsi être mis à disposition des Lobbains.

D'autre part, un partenariat volontariste avec les différents acteurs dans le domaine du logement (Fonds du Logement de Wallonie, Foyer de la Haute Sambre) contribuera à la création de nouveaux logements.

Il s'agira aussi, chaque fois que c'est possible, de rénover et/ou acquérir de nouveaux logements publics mais encore de soutenir les initiatives d'habitat groupé.

Un soutien aux habitants désireux de réduire leur facture énergétique sera amplifié.

Le rôle de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM), comme véritable outil participatif d'aménagement du territoire, sera valorisé.

9. Une commune de pleine activité

Conscients de la faible capacité d'une petite commune à créer de l'emploi, nous avons néanmoins les capacités tant de soutenir ceux qui prennent des initiatives, en les rassemblant dans un "club d'affaires" pour qu'ils partagent leurs expériences, que ceux qui sont aujourd'hui éloignés de l'emploi, en leur offrant des possibilités d'accompagnement personnalisé.

Nous favoriserons l'articulation entre les services offerts par l'Agence locale pour l'emploi (ALE), le service insertion du CPAS, la régie d'habitat rural en Val de Sambre (Forestaille), etc. et en nous assurant aussi des services délocalisés de la Maison de l'Emploi de Thuin et de la Mission régionale pour l'insertion et l'emploi de Charleroi (Mirec).

10. Une commune dont on est fier

Le potentiel touristique de l'entité sera mis en valeur par la création d'une offre de services variée telle que des animations découvertes, des circuits vélos, la valorisation de notre patrimoine pluriséculaire ou encore de nouveaux outils de visite adaptés aux technologies et besoins actuels.

7. Le Programme stratégique transversal

Son volet interne :

Le volet « interne » du PST va permettre d'intégrer les objectifs, les projets et les actions qui visent à améliorer l'organisation et à optimiser le fonctionnement de la Commune et des services communaux.

La Commune peut y décider d'objectifs stratégiques et d'actions visant, par exemple, à :

- Évaluer ses besoins (évolution du cadre, plans d'engagement, politique d'investissements en matériel, d'investissement informatique, ...);
- Avoir des agents efficaces (meilleur accueil du public, meilleure communication interne, démarche qualité, ...);
- Optimiser la gestion des ressources humaines (évaluation du personnel, réalisation de plans de formation, ...);
- Avoir une infrastructure technologique performante (optimiser le parc informatique communal, le sécuriser, le mettre en réseau, ...).⁵

Objectifs stratégiques (O.S.)

- O.S. 1 : Être une commune qui contribue à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance dans l'exercice de ses missions au travers d'une communication adéquate.**
- O.S. 2 : Être une commune qui préserve, qui valorise et conscientise ses ressources humaines.**
- O.S. 3 : Être une commune orientée vers l'avenir au travers d'un processus de transition numérique évolutif.**
- O.S. 4 : Être une commune qui développe un enseignement de qualité ouvert sur la vie en recourant notamment aux nouvelles technologies.**

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/ action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
INTERNE		Être une commune qui contribue à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance dans l'exercice de ses missions au travers d'une communication adéquate.						
OS	1							
OO	1.1	Faciliter l'accès à l'information et à la communication de l'Administration vers ses citoyens.						
A	1	Mettre en œuvre un site internet moderne et performant	3152,41€ 1839,00€ maintenance annuelle	3152,41€ (Achat, engagé en 2021) 1839,00€	Néant Néant	2023	Informatique	En cours (convention avec IMIO actée au Conseil communal)
A	2	Créer une charte graphique communale	25000,00€ (A)	25000,00€ (action inscrite au budget 2022)	Néant	2023 -2024	Externalisation au travers d'une procédure en marchés publics	
A	3	Dynamiser les outils informatiques internes à l'administration	50000,00€	50000,00€	Néant	2023	Informatique – DG	En cours
Sous-Action	1	Mener une étude quant à l'élargissement de l'offre des services accessibles via le site internet communal				2023	Informatique	
A	4	Mettre notamment en œuvre des capsules vidéo pour diffuser au mieux des informations pratiques et concrètes à	A Budgétiser, si nécessaire		Néant	2022 -2024	Communication vers le citoyen	

⁵ <https://www.uvcw.be/focus/fonctionnement/art-2464>

		l'attention des citoyens						
A	5	Développer un accueil citoyen adéquat au travers d'une formation à l'accueil et une communication non violente	50,00€/agent à la Province du Hainaut	50,00€/agent	Néant	2022- 2024	DG	Action à mettre en parallèle avec la révision statutaire
A	6	Rédiger un welcome pack à l'attention des citoyens en partenariat avec le Syndicat d'initiative	1200,00€ (A)	1200,00€	Néant	2022 – 2024	Communication + DG	
A	7	Accroître les disponibilités des services communaux à la population au travers de l'élargissement des horaires d'ouverture	Néant	Néant	Néant	2023	DG	En cours dans le cadre de la réforme des statuts
A	8	Doter le journal communal d'un comité éditorial pluraliste et ouvrir ses colonnes à la minorité	Néant	Néant	Néant	2022 – 2024	DG	En cours de discussion

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/ action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
INTERNE		Être une commune qui préserve, qui valorise et conscientise ses ressources humaines.						
OS	2							
OO	2.1	Moderniser les statuts administratif, pécuniaire, le règlement de travail, l'organigramme, le plan de formation, les profils de fonction, afin de professionnaliser et permettre l'évolution du personnel communal, notamment dans le cadre de prestations de travail à distance						
A	1	Réviser l'ensemble des documents juridiques visant à organiser les services communaux	Néant	Néant	Néant	2023	DG + RH	En cours
A	2	Organiser la formation, les évaluations et les évolutions de carrière des agents communaux	A budgétiser		Néant	2023 – 2024	DG + RH	A l'issue de l'approbation des statuts administratif, pécuniaire et du règlement de travail
A	3	Munir les agents des outils informatiques et législatifs utiles à l'exercice de leur fonction	Crédits récurrents		Néant		Comptabilité + Marchés publics + DG	En cours
OO	2.2	Améliorer l'accueil et développer des mécanismes collaboratifs visant à intégrer les nouveaux agents.						
Action	1	Mettre en œuvre un principe de parrainage/marrainage lors de l'accueil des nouveaux agents	Néant	Néant	Néant	2022	DG + RH	
A	2	Rédiger une brochure à	Néant	Néant	Néant	2022 – 2023	DG + RH	

		l'attention des nouveaux collaborateurs						
OO	2.3	Permettre aux agents un accès opérationnel à distance et sur les lieux de travail, aux données professionnelles						
A	1	Installer un VPN sur l'ensemble des ordinateurs du personnel communal et des écoles	2541,00€/an	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	2022	Informatique + Marchés publics + DG	En cours
A	2	Installer un logiciel d'intervention à distance de type team-viewer permettant au service support d'accéder à tous les ordinateurs de l'administration sans avoir à se déplacer sur sites	535,79€ an/ en fonction de l'audit informatique	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	2022	Informatique + Marchés publics + DG	En cours
A	3	Accroître encore la sécurité des données communales en acquérant des espaces numériques (cloud)	1500,00€/an en fonction de l'audit informatique	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Tax on pylons	2022 - 2023	Informatique + Marchés publics + DG	En cours
A	4	Mettre en œuvre un système d'information géographique (SIG)	Open source			2023 -2024	Informatique	En cours
OO	2.4	Mettre en œuvre une charte communicationnelle régissant les rapports à intervenir entre le personnel communal et les mandataires						
Action	1	Rédiger une charte qui puisse régir les rapports entre les mandataires et le personnel communal	Néant	Néant	Néant			
A	2	Améliorer la qualité de la diffusion des informations au travers de la mise en œuvre d'un outil informatique partagé	Néant	Néant	Néant			
OO	2.5	Accroître le bien-être du personnel communal au travers de la mise en œuvre d'un processus d'amélioration de leurs conditions matérielles de travail						
Action	1	Redévelopper et sécuriser le site des anciens Etablissements BAIX afin de permettre au personnel ouvrier de travailler dans	30000,00 €	30000,00 €				

		des conditions de travail plus favorables						
A	2	Passer des procédures de mise en concurrence et visant l'acquisition d'outils de travail pour le personnel ouvriers	265000,00 €	265000,00 €				
A	3	Procéder au déclassement de véhicules immobilisés	Néant	Néant	Néant			En cours
A	4	Acquérir un nouveau véhicule pour le PCS	30000,00 €	6000,00 €	24000,00 €			
A	5	Aménager les espaces de travail communs et individuels	A budgétiser, si nécessaire		Néant			
A	6	Rénover les sanitaires communaux (AC)	A budgétiser					
A	7	Etudier la possibilité/per tinance de recentraliser les services au sein de mêmes bâtiments communaux	Néant	Néant	Néant			
A	8	Installer une fontaine à eau à destination du personnel	A budgétiser		Néant			
A	9	Instaurer le tri des déchets dans tous les bâtiments publics de l'entité						

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/ action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
INTERNE		Être une commune orientée vers l'avenir au travers d'un processus de transition numérique évolutif.						
OS	3							
OO	3.1	Organiser la dématérialisation des données communales.						
Action	1	Dresser un inventaire de l'existant et visant à mettre en œuvre des logiciels informatiques plus performants					Informatique + Marchés publics + DG	En cours dans le cadre d'un appel à projets

A	2	Permettre aux élus communaux d'obtenir des accès et de garantir ainsi les prescrits du CDLD (L1122-10)	3152,41 € 3440,54 € maintenance annuelle	3152,41 € 3440,54			Informatique + Marchés publics + DG	Finalisé
---	---	--	--	----------------------	--	--	-------------------------------------	----------

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
INTERNE		Être une commune qui développe un enseignement de qualité ouvert sur la vie en recourant notamment aux nouvelles technologies.						
OS	4							
OO	4.1	Mettre en œuvre un cadre de vie sain au sein des établissements scolaires.						
Action	1	Mettre à disposition des enfants des collations saines et des fontaines à eau	A budgétiser		Néant			
A	2	Continuer à développer des espaces verts partagés	8000,00 €	8000,00 €	Néant		Enseignement + Environnement + Service des ouvriers	
A	3	Promouvoir les activités « école du dehors » en s'appuyant sur des ressources diversifiées	Crédits récurrents		Participation partielle des parents et des comités de parents		Enseignement + Environnement	
OO	4.2	Mettre en œuvre un système de protection et d'éducation aux technologies de l'information et de la communication (TIC).						
A	1	Equiper l'ensemble des bâtiments scolaires d'une connexion Wi-Fi ou Li-Fi	2500,00 à 3000,00€ /par classe en fonction de l'audit informatique	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Taxon pylons ou également, fonction de la candidature déposée dans le cadre du projet européen : programme WiFi4EU	A déterminer en fonction du subventionnement relatif à l'appel à projets 2021 Accords Taxon pylons ou également, fonction de la candidature déposée dans le cadre du projet européen : programme WiFi4EU	2024	Informatique + Enseignement	

A	2	Doter les établissements scolaires d'un matériel informatique adapté et adéquat	5000,00 €	5000,00 €				
A	3	Former les enseignants à l'utilisation des TIC	Néant	Néant	Projet, financé par le Fonds Social Européen	2022 - 2023	Enseignement + Directions scolaires + DG	
A	4	Former les enfants à une utilisation adéquate des TIC et des réseaux sociaux	Néant	Néant	Néant	2022 - 2023	Enseignement + Directions scolaires + DG	
OO	4.3	Eduquer à la sauvegarde de son potentiel santé						
A	1	Mettre en place des formations aux premiers secours au bénéfice des enfants	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2023	Enseignement + Directions scolaires	Prendre le contact de la Croix-Rouge
OO	4.4	Eduquer les enfants à une citoyenneté responsable						
Action	1	Organiser des formations à la gestion des conflits par la communication non violente à destination du personnel enseignant (transmission du savoir aux enfants)	50,00€ par agents - à déterminer	50,00€ par agent	Néant	2022 - 2024	Enseignement + Directions scolaires + PCS	
A	2	Aménager une parcelle destinée aux activités de l'école du dehors à Lobbes Bonniers	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2024	Enseignement + Directions scolaires + PCS + Environnement	

Son volet externe :

Le volet externe du PST vise, quant à lui, le développement des politiques communales.

La commune peut poser des actes d'autorité pour réaliser sa politique dans un nombre très important de domaines. Elle est un pouvoir public doté de pouvoirs réglementaires (elle fait des ordonnances de police administrative générale, des règlements-taxes, ...), de pouvoirs de police (arrêtés de police ou gestion de « polices » dites « spéciales » comme l'urbanisme – octroi des permis d'urbanisme -, comme l'environnement – octroi des permis d'environnement, des permis uniques -, ...).

Le volet « externe » du PST vise à préciser les différentes actions que la Commune entreprend dans tous les domaines de l'action communale.

Ainsi, dans le volet externe de son PST, l'autorité locale décide d'objectifs stratégiques et d'actions dans les différents domaines d'actions politiques qu'elle a décidé d'investir sur sa mandature.⁶

Les actions sont tirées de la Déclaration de politique communale proposée par le Collège communal à son Conseil communal.

Objectifs stratégiques (O.S.)

1. O.S. 5 : Être une commune qui offre un cadre de vie sain, participatif et sécurisé à ses citoyens.
2. O.S. 6 : Être une commune ambitieuse qui entretient et valorise, l'espace public, ses bâtiments et son patrimoine.
3. O.S. 7 : Être une commune qui accroît son attractivité et contribue à une économie locale prospère.
4. O.S. 8 : Être une commune qui promeut le sport, le bien-être animal et développe une culture accessible pour tous.

ADMINISTRATION COMMUNALE								
EXTERNE		Être une commune qui offre un cadre de vie sain, participatif et sécurisé à ses citoyens.						
OS	5							
OO	5.1	Favoriser et développer les contacts entre les aînés						
Action	1	Réhabiliter le Conseil consultatif des aînés	Réinscrire un subsid		Néant	2023 - 2024	PCS + DG	1 ^{ère} réunion intervenue en 2021
A	2	Mener une réflexion quant à la mise en place d'un partenariat avec le secteur médical et visant à organiser des conférences thématiques sur la préservation de la qualité de vie au travers de la santé en partenariat avec l'Observatoire de la santé	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	DG	
A	3	Développer un partenariat avec la Zone de Police et le CPAS visant à informer les aînés sur les comportements à adopter afin d'assurer au	A budgétiser, si nécessaire			2022 – 2024	PCS + DG	Synergie avec le CPAS à confirmer

⁶ Ibid.

		mieux leur sécurité et celle de leurs biens							
OO	5.2	Permettre l'accès aux soins de santé de première ligne.							
Action	1	Proposer aux personnes isolées et/ou fragiles une « boîte au frigo » contenant les informations médicales personnelles du patient en cas d'intervention des services de secours en partenariat avec le PCS	Voir crédit ordinaire PCS à repreciser suivant l'actualisation des actions à venir	25%	75%	2022 - 2023	PCS (à inscrire)		
OO	5.3	Favoriser l'installation de médecins généralistes sur notre territoire (via une Maison médicale, par ex.).							
Action	1	Informer les membres du Collège communal quant à la nécessité de mener une réflexion globale pour pallier la pénurie de médecins généralistes sur l'entité	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	PCS (à inscrire) + DG	1 ^{ère} présentation intervenue au Collège communale en janvier 2022	
A	2	Activer un partenariat avec la Fédération des maisons médicales en termes communicationnels quant à la pénurie de médecins sur le territoire et aux solutions à y apporter	3000,00 €	3000,00 €		2022 – 2024	PCS + DG		
OO	5.4	Soutenir un partenariat entre le pouvoir public et le secteur associatif							
Action	1	Développer les services à destination du tissu associatif local (promotion sur les réseaux sociaux, impression d'affiches, conception de supports graphiques...)	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	SI		
OO	5.5	Renforcer la sécurité des usagers sur la voirie et développer une offre de déplacements alternatifs							
Action	1	Mettre en œuvre la liaison mode doux entre Mont-sainte-Geneviève et le Ravel	195000,00 €	95000,00 €	100000,00 €		Mobilité + Travaux + MP		

A	2	Installer des garde-vélos dans les centres d'intérêts (services publics, écoles...) mais également à proximité des arrêts de bus (TEC)	10000,00 €	10000,00 €	Néant		Mobilité + Travaux + MP	
A	3	Envisager la conservation et la restauration du Pont de la Planchette en collaboration avec le SPW (MI)	800.000 €	A déterminer	A déterminer	2024	Mobilité + Travaux + DG	
A	4	Installer des dispositifs de sécurisation et/ou de ralentissement aux rues Albert 1 ^{er} , Calvaire, Chemin Vert, des Gaux, de Binche, ND de la Bonne route	75000,00 €	75000,00 €				
A	5	Repérer et baliser les sentiers de l'entité	2500,00 €	2500,00 €			Environnement	
OO	5.6	Améliorer la propreté publique						
Action	1	Participer et soutenir les actions de propreté menées par BeWapp	Néant	Néant	Néant		Environnement	
A	2	Implémenter l'application Betterstreet en interne à l'administration communale et dans un second temps, aux citoyens	Néant	Néant	Néant		Environnement	
A	3	Participer aux actions organisées par l'intercommunalité de gestion des déchets	A budgétiser, si nécessaire				Environnement	
A	4	Conscientiser les organisateurs vers des événements de l'entité « zéro déchet »	Néant	Néant	Néant		Environnement	
A	5	Répondre à un appel à projets visant l'installation de caméras de surveillance	60.778,97€ à inscrire en MB	42472,18 €	18306,79€	2022 - 2024	Environnement	En cours – Projet validé + 1 ^{ère} réunion en février 2022
OO	5.7	Consolider le maillage écologique						
Action	1	Poursuivre le projet « <i>une naissance, un arbre</i> »	200,00 €		200,00 €		Environnement	En cours
A	2	Participer aux actions du Contrat Rivière	1300,00 €	1300,00 €			Environnement	

A	3	Mener des actions de prévention visant à lutter contre les inondations de coulées de boues par des aménagements adéquats sur les points noirs de l'entité	45000,00 €	45000,00 €			Environnement	
A	4	Entretien d'une forêt comestible urbaine	A évaluer		Subside PCDN 2020		Environnement	Convention en cours avec le SPW
A	5	Exécuter les actions du projet BIODIVERCITE	A budgétiser				Environnement	
OO	5.8	Mettre en place le PAEDC pour diminuer les émissions de GES (gaz à effet de serre) sur notre territoire et s'adapter au changement climatique en collaboration avec IGRETEC						
Action	1	Isoler les bâtiments communaux	A budgétiser			2022-2024	Energie	PAEDC en cours
A	2	Etudier avec IGRETEC le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire de l'entité	1950,00 €	1950,00 €		2022-2024	Energie	PAEDC en cours

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
EXTERNE		Être une commune ambitieuse qui entretient et valorise, l'espace public, ses bâtiments et son patrimoine.						
OS	6							
OO	6.1	Rédiger une déclaration de politique en matière de logements						
Action	1	Mettre en place une permanence à destination du public et relative aux économies énergétiques en soutenant notamment l'isolation des bâtiments privés	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	Energie + Logements	
A	2	Tenir à jour un cadastre des aides énergétiques éligibles en Belgique et, faire de la Commune de Lobbes un relai aux citoyens dans ces matières	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	Energie	
A	3	Mener des campagnes	3000,00 €	3000,00 €		2022 - 2024	Logements	

		informatives à destination de la population quant à la problématique des logements inoccupés (délabrement) et développer un partenariat plus actif avec l'Agence immobilière sociale afin d'améliorer l'accessibilité du logement au sein de la Commune de Lobbes						
A	4	Etudier les possibilités de création de logements publics via les partenariats public-privé – PPP et notamment dans le cadre de la réhabilitation des SAR.	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2024	Logements + Marchés publics + DG	En cours
A	5	Rédiger un Csc relatif au lancement d'une étude quant à la réhabilitation du site de la Brasserie de l'Abbaye au travers d'un PPP	30000,00 €	30000,00 €		2022 – 2024	Marchés publics + DG	En cours, 1 ^{ère} réunion en janvier 2022
OO	6.2	Tendre vers le zéro déchet						
Action	1	Installer 2 points d'apport volontaire destinés à la collecte de la fraction organique	82.000€	82.000€		2022	Environnement + Service des ouvriers + Marchés publics	En cours, présentation du point au Conseil communal du 25 février 2022
A	2	Envisager l'installation de composts de quartier dans l'entité	Néant	Néant	Néant	2023 - 2024	Environnement + Service des ouvriers + Marchés publics	
OO	6.3	Tendre vers une gestion dynamique et adéquate des espaces funéraires conformément à la législation en vigueur						
Action	1	Réaliser une cartographie des quatre cimetières de l'entité à l'aide d'un logiciel adapté pour assurer la bonne gestion des emplacements	15000,00 €	15000,00 €			Cimetières + Environnement + DG	

A	2	Mettre en œuvre un registre informatique et uniformisé pour assurer une gestion adéquate des cimetières	A budgétiser					Cimetières + Environnement + DG	
A	3	Mener une réflexion pour réaliser des cimetières nature (notion d'espaces de recueillement)	Néant	Néant	Néant	2022 – 2024		Cimetières + Environnement + DG	
A	4	Adresser un courrier auprès des autorités régionales et du Ministre compétent dans cette matière, quant à l'obtention de subsides et visant à assurer des réparations adéquates relatives aux enceintes des cimetières	Néant	Néant	Néant	2022		DG	Réalisée en février 2022
A	5	Réfléchir à une meilleure gestion de l'eau et des déchets au sein des cimetières communaux	Néant	Néant	Néant	2022 – 2024		Cimetières + Environnement + Travaux + Service des ouvriers + DG	
A	5	Poursuivre les actions de végétalisation dans les cimetières communaux	3000,00 €	3000,00 €		2022 – 2024		Environnement + Cimetières + Service des ouvriers + DG	En cours Prévoir les crédits
A	6	Mener une réflexion relative à l'externalisation des procédures en exhumation	Néant	Néant	Néant	2023 - 2024		DG + Comptabilité + DF	
OO	6.4	Prendre des mesures adéquates aux fins d'entretenir et de rénover ses bâtiments scolaires et communaux de façon plus adéquate							
Action	1	Etudier l'utilité de placer des climatiseurs au sein de préfabriqués placés dans les écoles	5000,00€	5000,00 €		2023 - 2024		Energie	Rapport en cours
A	2	Être attentif à la sécurité au sein des écoles communales et des bâtiments communaux au travers de la poursuite d'une mise aux normes en matière de risques incendie notamment	10000,00 €	10000,00 €		2022 - 2024		Patrimoine + Marchés publics + Service des ouvriers	Rapport d'Attention réceptionné + en cours
A	3	Procéder à la rénovation des	20000,00 €	20000,00 €				Marchés publics +	

		sanitaires eu sein de l'école de SLB					Service des ouvriers	
A	3	Procéder à la reconstruction de l'église de Mont-sainte-Geneviève suite à l'incendie de 2016	1.820.000,00 €	720000,00 €	1100000,00 € assurances	2024	Patrimoine + Marchés publics + DG	Finalisation du Csc en cours
A	4	Mener une réflexion quant à la restauration de l'église de BLH	200000,00 €	115000,00 €	85000,00 € dont fabrique		Patrimoine + Marchés publics + DG	
OO	6.5	Développer des services énergétiques à destination de la population et mettre en œuvre les actions proposées par le Comité mis en place dans le cadre du PAEDC						
A	1	Etudier la possibilité de mettre en œuvre un système de régulation de chauffage au sein des bâtiments occupés par le personnel communal	24900,00 € engagé en 2021	24900,00 €		2024	Energie	
A	2	Etudier, avec notre partenaire IGRETEC, la faisabilité quant à la mise en œuvre de l'isolation de bâtiments communaux	A budgétiser			2024	Energie	
A	3	Etudier la faculté d'acquérir et de rénover le bâtiment accueillant la convivialité	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2024	Energie + Travaux + Marchés publics + DG	Rapport en rénovation finalisé, réunion en février 2022
A	4	Mettre au service de la population, un Quicksan visant à tester la performance énergétique des habitations				2023 - 2024	Energie	
A	5	Etudier la faculté de faire profiter les habitants de la Commune de Lobbes d'un achat groupé en matière énergétique	Néant	Néant	Néant	2024	Energie + Marchés publics + Logements + DG	
OO	6.6	Continuer à aménager les espaces publics et les voiries à destination des citoyens						
Action	1	Installer une aire de jeux pour les tout petits à proximité des écoles avec des bancs pour les parents qui attendent la sortie de leurs enfants et redynamiser les cœurs de quartier au travers de la mise en place de jeux pour	5000,00 €	5000,00 €		2024	Marchés publics + DG	Prévoir les crédits

		enfants et autres mobiliers à usage collectif						
A	2	Embellir les espaces publics	23700,00 €	23700,00 €	Néant	2022 - 2024	Services environnement et travaux	
A	3	Aménager et sécuriser la rue de la Rancune	120000,00 €	120000,00 €		2022 - 2024	Marchés publics + Travaux	

Numéro		Nom	Estimation budget annuel/ action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
EXTERNE		Être une commune qui accroît son attractivité et contribue à une économie locale prospère.						
OS	7							
OO	7.1	Organiser et relayer les campagnes de communication pour soutenir et développer une ressourcerie						
Action	1	Diffusion d'articles de promotion des services d'une ressourcerie par la publication d'articles réguliers sur la page facebook, le site internet et le journal communal	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024		
OO	7.2	Accroître l'attractivité touristique de Lobbes						
Action	1	Développement d'une banque d'images de qualité destinée à la promotion touristique de l'entité en partenariat avec le Syndicat d'initiative (QR Codes)	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2023	SI	En cours
A	2	Consolider la visibilité de Lobbes au travers des médias sociaux (augmenter le nombre de publication et la visibilité des activités organisées sur le territoire)	Néant	Néant	Néant			
OO	7.3	Organiser le 1200 ème anniversaire de la Collégiale						

Action	1	Organisation d'un événement en collaboration avec les forces vives locales et envisager une visite virtuelle	A budgétiser					
OO	7.4	S'appuyer sur le PAEDC pour soutenir les entreprises locales de rénovation active sur le bâti privé						
Action	1	S'adjoindre les services d'un expert externalisé au travers d'une mise en concurrence et visant à faire un lien entre les entrepreneurs locaux actifs dans l'amélioration énergétique des bâtiments et les propriétaires privés	1000,00 €	1000,00 €				
OO	7.5	Faire connaître nos commerçants et petits artisans et les mettre en valeur						
Action	1	Créer un répertoire des commerçants locaux sur le site internet communal et un guide du commerce local	1200,00 €	1200,00 €	Néant		DG + SI	En cours – première discussion en séance du Collège communal du 4 mars 2022
A	2	Organiser une quinzaine du commerce lobbain	A budgétiser, si nécessaire				SI	
A	3	Mener une réflexion quant à la manière de structurer les échanges entre les commerçants lobbain	Néant	Néant	Néant		DG + SI	

Numéro		Nom	Estimation budget annuel / action	Estimation part communale	Estimation subvention	Estimation date réalisation	Service gestionnaire	Etat d'avancement
ADMINISTRATION COMMUNALE								
EXTERNE		Être une commune qui promeut le sport, le bien-être animal et développe une culture accessible pour tous						
OS	8							
OO	8.1	Mettre en œuvre un plan d'action permettant de redévelopper des infrastructures sportives pour tous les citoyens						
Action	1	Restauration de l'agora et de la Place sis Place des Bonniers	40000,00 €	28000,00 €	12000,00 €	2024	Marchés publics + DG	Première réunion en février 2022
A	2	Mettre en place une gestion quotidienne du Scavin	Néant	Néant	Néant		DG avec conseil externalisé	
A	4	Continuer à offrir des infrastructures sportives de qualité sur le territoire de la Commune	1204,00 €	1204,00 €				
OO	8.2	Mettre en œuvre les actions du Plan de cohésion sociale						
OO	8.3	Mettre en œuvre un challenge 12 heures d'endurance VTT en partenariat avec l'ADEPS						
Action	1	Fixation des modalités au Collège communal	A évaluer				CDV	En cours
OO	8.4	Développer des partenariats avec les clubs sportifs de l'entité et visant à faire connaître leurs pratiques sportives au sein des établissements scolaires						
Action	1	Présenter des activités sportives lors de l'organisation des CDV et des stages ATL	A budgétiser, si nécessaire				CDV + ATL	
OO	8.5	Mettre en œuvre des actions visant à conscientiser sur le bien-être animal						
Action	1	Mettre en œuvre des partenariats dans les écoles avec GAIA et visant à accompagner chaque enfant dans sa capacité à encourager, par ses choix quotidiens, une relation aux animaux dénuée de violence et empreinte de responsabilité et d'empathie	A évaluer			2022 - 2024	DG	
A	2	Mener des partenariats avec WWF aux	A évaluer			2022 - 2024	DG	

		fins de faire bénéficier les écoles de Lobbes de ressources pédagogiques afin de développer les connaissances des enfants et leur compréhension des défis environnementaux auxquels notre planète est confrontée et quelles solutions y apporter						
A	3	Mettre en œuvre des partenariats entre les écoles de l'entité et les Amis des aveugles et visant à sensibiliser les enfants et les enseignants, au travers du monde animal notamment, au handicap visuel	A évaluer			2022 - 2024	DG	
A	4	Instaurer des balades canines en partenariat avec la SPA de Charleroi	A évaluer			2022 - 2024	DG	
A	5	Communiquer adéquatement et conscientiser la population sur les problèmes d'abandon des animaux à la veille des congés	Néant	Néant	Néant	2022 - 2024	DG + Environnement	
A	6	Mener des campagnes actives quant au jet de déchets dans les pâtures aux fins de préserver les animaux	A budgétiser			2022 - 2024	DG + Environnement	
A	7	Mener des partenariats avec des entreprises locales afin de permettre aux enfants de découvrir les métiers du monde animal	A budgétiser, si nécessaire			2022 - 2024	DG + Environnement	

7.1 Liaisonnement entre la DPC et l'ensemble des objectifs stratégiques.

Il ressort de la fixation des objectifs stratégiques, que le Collège communal reste cohérent par rapport à sa Déclaration de politique communale (DPC).

En effet, la DPC est définie comme étant un texte d'orientation politique, rédigé par le Collège communal en début de législature. Ce dernier laisse ici transparaître, au travers de l'ensemble de ses actions, qu'il va tendre vers le respect des moyens humains et financiers de l'Administration.

Le Collège communal s'est ainsi adapté à la structure communale et reste pleinement fidèle à ses premières intentions ; à savoir, développer une gouvernance transparente et citoyenne et gérer la Commune conformément à ses ressources.

Il est toutefois à noter que plusieurs facteurs, davantage conjoncturels, ont mis à mal les finances des pouvoirs locaux. Le Collège communal devra donc adapter ses projets en conséquence.

Dans le cadre d'une gestion dynamique, afin d'éviter des outils numériques redondants et en vue d'accélérer la gestion administrative, le Programme stratégique transversal (PST) sera intégré dans le logiciel « la.PST » (IMIO), nouvellement acquis et en cours de maîtrise par les agents communaux.

Etant donné que le PST est, par nature, un outil évolutif, il sera complété par des indicateurs. Ceux-ci permettront de mesurer la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions par rapport à la stratégie déterminée.

7.2 Administration communale de Lobbes :

Le Programme stratégique transversal est consultable à l'Administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux.

Il est également disponible sous version numérique et sur simple requête à l'adresse commune@lobbes.be ou par courrier adressé à Monsieur le Bourgmestre, Lucien BAUDUIN, rue du Pont, 1 à 6540 Lobbes.

Il fait l'objet d'une publication sur le site internet communal.

